

Séance du mercredi 21 avril 2021

I - ORDRE DU JOUR

A. AFFAIRES FINANCIÈRES

- 2021-04-064 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion 2020 du Budget Annexe de la Délégation de Service Public pour Rivéa (annexe)
- 2021-04-065 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Annexe de la Délégation de Service Public pour Rivéa 2021
- 2021-04-066 Approbation du Budget Primitif Annexe de la Délégation de Service Public pour Rivéa pour 2021 (annexe)
- 2021-04-067 Subvention d'Equilibre du Budget Principal au Budget Primitif Annexe 2021 de la Délégation de Service Public pour Rivéa
- 2021-04-068 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion 2020 du Budget Annexe de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude (annexe)
- 2021-04-069 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Annexe de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude 2021
- 2021-04-070 Approbation du Budget Primitif Annexe de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude pour 2021 (annexe)
- 2021-04-071 Subvention d'Equilibre du Budget Principal au Budget Primitif Annexe 2021 de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude
- 2021-04-072 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Annexe CISE pour 2020 (annexe)
- 2021-04-073 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe CISE sur le Budget Primitif Annexe du CISE 2021
- 2021-04-074 Approbation du Budget Primitif Annexe du CISE pour 2021 (annexe)
- 2021-04-075 Subvention d'Equilibre du Budget Principal au Budget Primitif Annexe du CISE pour 2021
- 2021-04-076 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Annexe TVA Locations Mobilières pour 2020 (annexe)
- 2021-04-077 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Annexe TVA Locations Mobilières 2021

- 2021-04-078 Approbation du Budget Primitif TVA Locations Mobilières pour 2021 (annexe)
- 2021-04-079 Subvention d'Equilibre du Budget Principal au Budget Primitif Annexe TVA Locations Mobilières 2021
- 2021-04-080 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Annexe TVA Locations Immobilières pour 2020 (annexe)
- 2021-04-081 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Annexe TVA Locations Immobilières 2021
- 2021-04-082 Approbation du Budget Primitif TVA Locations Immobilières pour 2021 (annexe)
- 2021-04-083 Subvention d'Equilibre du Budget Principal au Budget Primitif Annexe TVA Locations Immobilières 2021
- 2021-04-084 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Annexe du PACOG pour 2020 (annexe)
- 2021-04-085 Approbation du Budget Primitif Annexe du PACOG pour 2021 (annexe)
- 2021-04-086 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Annexe GEMAPI pour 2020 (annexe)
- 2021-04-087 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Annexe GEMAPI 2021
- 2021-04-088 Approbation du Budget Primitif Annexe GEMAPI 2021 (annexe)
- 2021-04-089 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Principal de la Communauté pour 2020 (annexe)
- 2021-04-090 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Principal de la Communauté 2021
- 2021-04-091 Fixation des taux d'imposition de la Communauté pour 2021 (annexe)
- 2021-04-092 Approbation du Budget Primitif Principal de la Communauté pour 2021 (annexe)
- 2021-04-093 Autorisation au Président de signer le marché d'entretien des espaces verts de la Collectivité pour les années 2021 – 2022 et 2023

Séance du mercredi 21 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi vingt et un avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, M^{me} Valérie D'AMARIO (représentant M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Amélia MOUSSAOUI (à partir du point n° 2021-04-072), MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, MM. Jean GUION, Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n° 2021-04-076), M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M^{mes} Virginie ROGISSART (représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, M^{mes} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Robert ITUCCI), M. Julien VERGÉ, M^{mes} Amélia MOUSSAOUI (jusqu'au point n° 2021-04-071), Evelyne LAHAYE (pouvoir à M. Jean GUION), Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laetitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS), M. Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n° 2021-04-075).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

A. AFFAIRES FINANCIÈRES

2021-04-064 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion 2020 du Budget Annexe de la Délégation de Service Public pour Rivéa (annexe)

Sur proposition de M. Daniel DURBECQ, 1^{er} Vice-Président, remplaçant le Président sorti de la salle,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe de la Délégation de Service Public pour Rivéa, en tout point conforme au Compte de Gestion 2020 du Receveur Communautaire, dont la balance générale est la suivante :

Section	Dépenses en €	Recettes en €	Résultat en €
Fonctionnement	846 127,20	959 075,28	112 948,08
Investissement	42 747,60	37 735,60	-5 012,00
TOTAUX	888 874,80	996 810,88	107 936,08

* **constate** qu'il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 112 948,08 € et un déficit d'Investissement : de 5 012,00 €,

* **approuve** les restes à réaliser qu'il comprend.

2021-04-065 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Annexe de la Délégation de Service Public pour Rivéa 2021

Le Compte Administratif 2020 du Budget Primitif Annexe de la Délégation de Service Public pour Rivéa laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 112 948,08 € et un déficit d'Investissement de 5 012,00 €.

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de reporter le déficit d'investissement, soit 5 012,00 € au compte 001 « *Déficit d'investissement reporté* » du Budget Primitif Annexe Délégation de Service Public Rivéa pour 2021,
- * **décide** de reporter les restes à réaliser en dépenses d'investissement au compte 2313 « *Constructions* », pour un montant de 5 931,20 €,
- * **décide** d'affecter 10 943,20 € d'excédent de fonctionnement capitalisé au compte 1068 « *Excédent de fonctionnement capitalisés* »,
- * **décide** de reporter le solde d'excédent de fonctionnement, soit 102 004,88 €, au compte 002 « *Excédent de fonctionnement reporté* ».

2021-04-066 Approbation du Budget Primitif Annexe de la Délégation de Service Public pour Rivéa pour 2021 (annexe)

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le Budget Primitif Annexe 2021 de la Délégation de Service Public pour Rivéa, dont l'équilibre global est le suivant :

Section	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	1 047 000,00	1 047 000,00
Investissement	55 943,20	55 943,20
TOTAUX	1 102 943,20	1 102 943,20

2021-04-067 Subvention d'Equilibre du Budget Principal au Budget Primitif Annexe 2021 de la Délégation de Service Public pour Rivéa

Vu sa délibération n° 2021-04-066 du 21 avril 2021, approuvant le Budget Primitif Annexe 2021 de la Délégation de Service Public de Rivéa,

Considérant la nécessité d'équilibrer ce Budget grâce à une subvention du Budget Principal de la Communauté,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** d'affecter au Budget Primitif Annexe 2021 de la Délégation de Service Public de Rivéa une subvention d'équilibre de 784 995,12 €, inscrite à l'article 657364 : « *Subvention de fonctionnement aux autres établissements à caractère industriel et commercial* » du Budget Principal de la Communauté, pour 2021 et à l'article 74751 : « *Participation des groupements de collectivités* » du Budget Annexe 2021.

2021-04-068 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion 2020 du Budget Annexe de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude (annexe)

Sur proposition de M. Daniel DURBECQ, 1^{er} Vice-Président, remplaçant le Président sorti de la salle,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude, en tout point conforme au Compte de Gestion 2020 du Receveur Communautaire, dont la balance générale est la suivante :

Section	Dépenses en €	Recettes en €	Résultat en €
Fonctionnement	195 895,00	240 895,48	45 000,48
Investissement	5 417,35	0,00	-5 417,35
TOTAUX	201 312,35	240 895,48	39 583,13

- * **constate** qu'il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 45 000,48 € et un déficit d'Investissement : de 5 417,35 €,
- * **approuve** les restes à réaliser qu'il comprend.

2021-04-069 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Annexe de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude 2021

Le Compte Administratif 2020 du Budget Primitif Annexe de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 45 000,48 € et un déficit d'Investissement de 5 417,35 €.

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de reporter le déficit d'investissement, soit 5 417,35 € au compte 001 « *Déficit d'investissement reporté* » du Budget Primitif Annexe Délégation de Service Public TerrAltitude,
- * **décide** de reporter les restes à réaliser en dépenses d'investissement au c/2135 « *Installations Générales Agencements, aménagements des constructions* » à hauteur de 34 334,91 €.

- * **décide** d'affecter 39 752,26 € au compte 1068 « *Excédent de fonctionnement capitalisés* »,
- * **décide** de reporter l'excédent de fonctionnement, soit 5 248,22 €, au compte 002 « *Excédent de fonctionnement reporté* ».

2021-04-070 Approbation du Budget Primitif Annexe de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude pour 2021 (annexe)

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le Budget Primitif Annexe 2021 de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude, dont l'équilibre global est le suivant :

Section	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	206 000,00	206 000,00
Investissement	49 752,26	49 752,26
TOTAUX	255 752,26	255 752,26

2021-04-071 Subvention d'Equilibre du Budget Principal au Budget Primitif Annexe 2021 de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude

Vu sa délibération n° 2021-04-070 du 21 avril 2021, approuvant le Budget Primitif Annexe 2021 de la Délégation de Service Public de TerrAltitude,

Considérant la nécessité d'équilibrer ce Budget grâce à une subvention du Budget Principal de la Communauté,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** d'affecter au Budget Primitif Annexe 2021 de la Délégation de Service Public de TerrAltitude une subvention d'équilibre de 173 151,78 €, inscrite à l'article 657364 : « *Subvention de fonctionnement aux autres établissements à caractère industriel et commercial* » du Budget Principal de la Communauté, pour 2021 et à l'article 74751 : « *Participation des groupements de collectivités* » du Budget Annexe 2021.

2021-04-072 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Annexe CISE pour 2020 (annexe)

Sur proposition de M. Daniel DURBECQ, 1^{er} Vice-Président, remplaçant le Président sorti de la salle,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe du CISE, en tout point conforme au Compte de Gestion 2020 du Receveur Communautaire, dont la balance générale est la suivante :

Section	Dépenses en €	Recettes en €	Résultat en €
Fonctionnement	244 712,38	270 934,17	26 221,79
Investissement	8 447,02	17 829,85	9 382,83
TOTAUX	253 159,40	288 764,02	35 604,62

- * **constate** qu'il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 26 221,79 € et un excédent d'Investissement : de 9 382,83 €.

2021-04-073 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe CISE sur le Budget Primitif Annexe du CISE 2021

Le Compte Administratif 2020 du Budget Primitif Annexe du CISE laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 26 221,79 €, ainsi qu'un excédent d'Investissement de 9 382,83 €.

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de reporter l'excédent d'investissement en totalité au compte c/001 : « *Excédent d'investissement reporté* » de la section d'investissement, soit 9 382,03 €,
- * **décide** de reporter l'excédent de fonctionnement au compte c/002 : « *Excédent de fonctionnement reporté* » de la section de fonctionnement, soit 26 221,79 €.

2021-04-074 Approbation du Budget Primitif Annexe du CISE pour 2021 (annexe)

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le Budget Primitif Annexe 2021 du CISE, dont l'équilibre global est le suivant :

Section	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	284 529,36	284 529,36
Investissement	24 462,19	24 462,19
TOTAUX	308 991,55	308 991,55

2021-04-075 Subvention d'Equilibre du Budget Principal au Budget Primitif Annexe du CISE pour 2021

Vu sa délibération n° 2021-04-074 du 21 avril 2021, approuvant le Budget Primitif Annexe 2021 du CISE,

Considérant la nécessité d'équilibrer ce Budget grâce à une subvention du Budget Principal de la Communauté,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** d'affecter au Budget Annexe du CISE, une subvention d'équilibre de 194 807,57 € pour 2021, inscrite à l'article 657364 : « *Subvention de fonctionnement aux autres établissements à caractère industriel et commercial* » du Budget Principal de la Communauté, pour 2021 et à l'article 74751 : « *Participation de groupements de collectivité de rattachement* » du Budget Annexe du CISE 2021.

2021-04-076 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Annexe TVA Locations Mobilières pour 2020 (annexe)

Sur proposition de M. Daniel DURBECQ, 1^{er} Vice-Président, remplaçant le Président sorti de la salle,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe TVA Locations Mobilières, en tout point conforme au Compte de Gestion 2020 du Receveur Communautaire, dont la balance générale est la suivante :

Section	Dépenses en €	Recettes en €	Résultat en €
Fonctionnement	146 939,35	167 505,99	20 566,64
Investissement	76 062,38	199 803,97	123 741,59
TOTAUX	223 001,73	367 309,96	144 308,23

- * **constate** qu'il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 20 566,64 € et un excédent d'Investissement : de 123 741,59 €.

2021-04-077 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Annexe TVA Locations Mobilières 2021

Le Compte Administratif 2020 du Budget annexe TVA Locations Mobilières laisse apparaître un excédent de fonctionnement 20 566,64 €, ainsi qu'un excédent d'investissement de 123 741,59 €.

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de reporter l'excédent d'investissement, soit 123 741,59 € au c/001 : « *Excédent d'investissement reporté* »,
- * **décide** de reporter l'excédent de fonctionnement, soit 20 566,64 € au c/002 : « *Résultat de fonctionnement reporté* ».

2021-04-078 Approbation du Budget Primitif TVA Locations Mobilières pour 2021 (annexe)

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le Budget Primitif TVA Locations Mobilières 2021, dont l'équilibre global est le suivant :

Section	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	117 271,39	117 271,39
Investissement	96 900,00	224 547,45
TOTAUX	214 171,39	341 818,84

2021-04-079 Subvention d'Equilibre du Budget Principal au Budget Primitif Annexe TVA Locations Mobilières 2021

Vu sa délibération n° 2021-04-078 du 21 avril 2021, approuvant le Budget Primitif Annexe TVA Locations Mobilières 2021,

Considérant la nécessité d'équilibrer ce Budget grâce à une subvention du Budget Principal de la Communauté,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** d'affecter au Budget Annexe Locations Mobilières une subvention d'équilibre de 58 904,75 € pour 2021, inscrite à l'article 657364 : « *Subvention de fonctionnement aux autres établissements à caractère industriel et commercial* » du Budget Principal de la Communauté, pour 2021 et à l'article 74751 : « *Participation des groupements de collectivités* » du Budget Annexe TVA Locations Mobilières 2021.

2021-04-080 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Annexe TVA Locations Immobilières pour 2020 (annexe)

Sur proposition de M. Daniel DURBECQ, 1^{er} Vice-Président, remplaçant le Président sorti de la salle,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe TVA Locations Immobilières, en tout point conforme au Compte de Gestion 2020 du Receveur Communautaire, dont la balance générale est la suivante :

Section	Dépenses en €	Recettes en €	Résultat en €
Fonctionnement	277 258,81	440 615,00	163 356,19
Investissement	551 900,68	754 144,00	202 243,32
TOTAUX	829 159,49	1 194 759,00	365 599,51

- * **constate** qu'il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 163 356,19 € et un excédent d'Investissement : de 202 243,32 €.

2021-04-081 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Annexe TVA Locations Immobilières 2021

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Locations TVA Immobilières laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 163 356,19 €, ainsi qu'un excédent d'investissement de 202 243,32 €.

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de reporter les RAR en recettes d'investissement à hauteur de 25 200 €,
- * **décide** de reporter l'excédent d'investissement, soit 202 243,32 € au c/001 : « *Excédent d'investissement reporté* »,
- * **décide** de reporter l'excédent de fonctionnement, soit 163 356,19 € au c/002 : « *Excédent de fonctionnement reporté* ».

2021-04-082 Approbation du Budget Primitif TVA Locations Immobilières pour 2021 (annexe)

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le Budget Primitif TVA Locations Immobilières, dont l'équilibre global est le suivant :

Section	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	431 733,01	431 733,01
Investissement	525 314,62	664 415,37
<u>TOTAUX</u>	957 047,63	1 096 148,38

2021-04-083 Subvention d'Equilibre du Budget Principal au Budget Primitif Annexe TVA Locations Immobilières 2021

Vu sa délibération n° 2021-04-082 du 21 avril 2021, approuvant le Budget Primitif Annexe 2021 TVA Locations Immobilières,

Considérant la nécessité d'équilibrer ce Budget grâce à une subvention du Budget Principal de la Communauté,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** d'affecter au Budget Primitif Annexe TVA Locations Immobilières une subvention d'équilibre de 61 526,82 € pour 2021, inscrite à l'article 657364 : « *Subvention de fonctionnement aux autres établissements à caractère industriel et commercial* » du Budget Principal de la Communauté, pour 2021 et à l'article 74751 : « *Participation des groupements de collectivités* » du Budget Annexe TVA Locations Immobilières 2021.

2021-04-084 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Annexe du PACOG pour 2020 (annexe)

Sur proposition de M. D. DURBECQ, 1^{er} Vice-Président, remplaçant le Président sorti de la salle,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe du PACOG, en tout point conforme au Compte de Gestion du Trésorier, puisqu'il ne comporte aucune réalisation,

* **constate** qu'il ne fait apparaître ni excédent, ni déficit, ni reste à réaliser.

2021-04-085 Approbation du Budget Primitif Annexe du PACOG pour 2021 (annexe)

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le Budget Primitif Annexe du PACOG 2021, dont l'équilibre global est le suivant :

Section	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	2 020 000,00	2 020 000,00
Investissement	1 010 000,00	1 010 000,00
<u>TOTAUX</u>	3 030 000,00	3 030 000,00

2021-04-086 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Annexe GEMAPI pour 2020 (annexe)

Sur proposition de M. Daniel DURBECQ, 1^{er} Vice-Président, remplaçant le Président sorti de la salle,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe GEMAPI, en tout point conforme au Compte de Gestion 2020 du Receveur Communautaire, dont la balance générale est la suivante :

Section	Dépenses en €	Recettes en €	Résultat en €
Fonctionnement	44 048,29	235 091,18	191 042,89
Investissement	1 079 478,41	255 535,55	-823 942,86
TOTAUX	1 123 526,70	490 626,73	-632 899,97

- * **constate** qu'il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 191 042,89 € et un déficit d'Investissement : de 823 942,86 €,
- * **approuve** les restes à réaliser qu'il comprend.

2021-04-087 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Annexe GEMAPI 2021

Vu sa délibération n° 2021-04-086 du 21 avril 2021, approuvant le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe GEMAPI,

Considérant que le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe GEMAPI présente un excédent de fonctionnement de 191 042,89 €, ainsi qu'un déficit d'investissement de 823 942,86 €,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** les restes à réaliser qu'il contient : à savoir 6 336 € en RAR, en dépenses de fonctionnement, 497 035,92 € en dépenses d'investissement, et 1 275 183,17 € en recettes d'investissement,
- * **décide** de reporter le déficit d'investissement en totalité au compte c/001 : « *Déficit d'investissement reporté* » de la section d'investissement, soit 823 942,86 €,
- * **décide** d'affecter 45 795,61 € au c/1068 : « *Excédent de fonctionnement capitalisés* »,
- * **décide** de reporter le solde de l'excédent de fonctionnement au compte c/002 : « *Excédent de fonctionnement reporté* » de la section de fonctionnement, soit 145 247,28 €.

2021-04-088 Approbation du Budget Primitif Annexe GEMAPI 2021 (annexe)

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le Budget Primitif Annexe GEMAPI 2021, dont l'équilibre global est le suivant :

Section	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	345 247,28	345 247,28
Investissement	1 426 578,78	1 426 578,78
TOTAUX	1 771 826,06	1 771 826,06

2021-04-089 Approbation des Comptes Administratif et de Gestion du Budget Principal de la Communauté pour 2020 (annexe)

Sur proposition de M. Daniel DURBECQ, 1^{er} Vice-Président, remplaçant le Président sorti de la salle,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le Compte Administratif 2020 du Budget Principal de la Communauté, en tout point conforme au Compte de Gestion 2020 du Receveur Communautaire, dont la balance générale est la suivante :

Section	Dépenses en €	Recettes en €	Résultat en €
Fonctionnement	38 427 078,24	45 067 632,73	6 640 554,49
Investissement	3 617 901,92	5 545 474,66	1 927 572,74
TOTAUX	42 044 980,16	50 613 107,39	8 568 127,23

* **constate** qu'il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 6 640 554,49 € et un excédent d'Investissement : de 1 927 572,74 €,

* **approuve** les restes à réaliser qu'il comprend.

2021-04-090 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Principal de la Communauté 2021

Vu sa délibération n° 2021-04-089 du 21 avril 2021, approuvant les Comptes Administratif et de Gestion 2020 du Budget Principal de la Communauté,

Considérant que le Compte Administratif du Budget Principal pour 2020 un excédent de fonctionnement de 6 640 554,49 € et un excédent d'investissement : de 1 927 572,74 €,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de reporter les restes en fonctionnement à hauteur de 334 260 € en dépenses et 249 517,72 € en recettes,
- * **décide** de reporter l'excédent d'investissement de 1 972 572,74 € en recettes à la section d'investissement,
- * **décide** de reporter les restes à réaliser en investissement à hauteur de 2 895 274,18 € en dépenses et 1 392 436,96 € en recettes,
- * **décide** de reporter l'excédent de fonctionnement en totalité au c/002 : « *Excédents de fonctionnement reporté* ».

2021-04-091 Fixation des taux d'imposition de la Communauté pour 2021 (annexe)

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Considérant que la Communauté de Communes ne doit plus voter le taux de la Taxe d'Habitation,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de maintenir les taux d'impôts de la Communauté à leurs niveaux de 2020,
- * **fixe** ainsi les taux d'imposition pour 2021 comme suit :
 - Taxe sur le Foncier Bâti21,44 %
 - Taxe sur le Foncier non Bâti43,02 %
 - Cotisation Foncière des Entreprises14,24 %
 - Cotisation Foncière des Entreprises (ZAE)16,22 %
 - Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères0,00 %
- * **fixe** ainsi le produit de la Taxe GEMAPI pour 2021 à 200 000 €.

2021-04-092 Approbation du Budget Primitif Principal de la Communauté pour 2021 (annexe)

Vu sa délibération n° 2021-04-091 du 21 avril 2021, fixant les taux d'imposition de la Communauté pour 2021,

Vu ses délibérations n° 2021-04-067, n° 2021-04-071, n° 2021-04-075, n° 2021-04-079, n° 2021-04-083, du 21 avril 2021, approuvant les subventions d'équilibre du Budget Principal de la Communauté vers les Budgets Primitifs Annexes de la Délégation de Service Public pour Rivéa, de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude, du CISE, TVA Mobilières, et TVA Immobilières pour 2021,

Vu sa délibération n° 2021-04-090 du 21 avril 2021, approuvant l'affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Principal de la Communauté pour 2021,

Considérant la proposition du Budget Principal pour 2021 du Président,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le Budget Primitif Principal de la Communauté pour 2021, dont l'équilibre global est le suivant :

Section	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	45 980 983,50	45 980 983,50
Investissement	28 316 373,76	28 316 373,76
TOTAUX	74 297 357,56	74 297 357,56

2021-04-093 Autorisation au Président de signer le marché d'entretien des espaces verts de la Collectivité pour les années 2021 – 2022 et 2023

Vu sa délibération n° 2020-09-227 du 29 septembre 2020, autorisant le Président à lancer un marché d'entretien des espaces verts de la Communauté, pour une durée de 3 ans,

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 1^{er} avril 2021,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **prend acte** de la décision de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

* **autorise** le Président à signer le marché de prestation de service pour l'entretien des espaces verts de la Communauté, couvrant la période 2021-2023, avec la société « JUVIGNY ESPACES VERTS », dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Un coût total : 234 327 € HT, soit 281 192,40 € TTC, pour les 3 années du marché,
- Un volume de 1 590 heures de travail affecté à la clause d'insertion sociale au bénéfice des ressortissants du territoire de la CCARM, soit 530 heures par année de marché.

B. DEKENS	R. CHRISMENT	F. PRIGNON	H. FRANCOTTE	
V. D'AMARIO	R. DEBOWSKI	P. GILLAUD	M. SONNET	
A. ESCOBAR	M. CAPLET		R. ITUCCI	
C. WALLENDORFF		G. DELATTE	F. CHABOT	D. HAMAIDE
	A. MOUSSAOUI <i>(à partir du point n° 2021-04-072)</i>	E. VISCARDY	J.-C. JACQUEMART	B. DEFORGE
J.-C. GRAVIER	D. FLORES	I. BODART	S. PAULET	P. RAVIDAT
J. BOUCHER	D. DURBECQ	B. DUMON	J. GUION	
G. GIULIANI		J. DEVIN		F. BONFILS
J.-P. DEVRESSE <i>(à partir du point n° 2021-04-076)</i>	S. GUMEZ	A. COURTOIS	J.-L. GRABOWSKI	